

Aux clubs de la ligue Nouvelle-Aquitaine

Le week-end des 24/25 novembre est réservé pour la 5^{ème} journée du championnat par équipes du niveau national au niveau départemental. Les perturbations pour se déplacer liées aux manifestations des « Gilets Jaunes » obligent chaque échelon sportif à se positionner :

Au niveau national, notre Fédération a une position claire : « Aucune consigne particulière n'a été donnée aux équipes de nationale. Vous devez prendre vos dispositions en prenant de la marge ou en empruntant le train par exemple. »

Au niveau de la région, la C.S.R. suit la position de notre Fédération en vous conseillant de bien vous informer sur les points « chauds » possibles sur votre trajet (radio comme France Bleu, internet,...), voire d'appeler le club recevant pour déterminer un itinéraire « bis » si besoin.

Un point de règlement très intéressant que peu de clubs connaissent mais qui peut être utile :

Règlements sportifs : II.117 – Retard

*« Si une équipe n'est pas présente à l'heure fixée pour le début de la rencontre (à moins d'avoir avisé de son retard), le capitaine de l'équipe présente est en droit de déposer des réserves au verso du 1^{er} feuillet de la feuille de rencontre, mais son équipe doit attendre trente minutes avant de demander le forfait. **Ce délai est porté à une heure pour une équipe qui a avisé de son retard.** L'équipe doit avoir avisé de son retard au plus tard trente minutes avant l'heure fixée pour le début de la rencontre. Le juge-arbitre inscrit cette demande au verso du 1^{er} feuillet de la feuille de rencontre attestant que cette règle a bien été respectée. Aucun délai n'est accordé à l'équipe qui reçoit. »*

Pour le niveau départemental, chaque comité est libre de gérer cette situation à sa manière.

S'informer pour mieux anticiper les problèmes éventuels sur votre trajet sera indispensable pour la réussite sportive de ce week-end.

La Commission Sportive Régionale